

- 5097394 -

BERGMANN ÉLEC
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 rue Saint-Maurice
57350 STIRING-WENDEL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à STIRING-WENDEL du 2 février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BERGMANN élec
Siège : 18 rue Saint-Maurice
57350 STIRING-WENDEL
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Réalisation de travaux installations et prestations d'électricité générale et industrielle. L'installation de VMC (ventilation mécanique contrôlée), de réseaux informatiques.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jean Charles BERGMANN demeurant 18 rue Saint-Maurice 57350 STIRING-WENDEL

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SARREGUEMINES.

Pour avis, le Président

- 5097395 -

PRIZMA BTP
Société à Responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 34 route de Rombas
57140 NORROY-LE-VEUR
RCS METZ 533 747 135

Transfert de siège social

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} janvier 2017, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 1^{er} janvier 2017 et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.

- **Ancienne mention** : 34 route de Rombas - 57140 NORROY-LE-VEUR

- **Nouvelle mention** : 4 rue Marconi Centre d'affaires «CESCOM» - 57070 METZ TECHNOPOLE.

Mention sera faite au RCS de Metz.

Pour avis, la gérance

- 5097396 -

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société, par acte sous seing privé en date du 1^{er} février 2017, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DM SOLUTIONS
Forme : société par actions simplifiée
Siège social : 49 rue du Terrain d'Exercice - 57370 PHALSBOURG

Objet social : La société a pour objet : conseil, assistance administrative et logistique aux entreprises, négoce.

Ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance.

Et d'une manière plus générale, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

La société ne peut procéder à une offre au public de titres financiers sous réserve des exceptions visées à l'article L. 227-2 du code de commerce ou à l'admission aux négociations sur un marché réglementé de ses actions.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital : 1.000 € euros
Gérant : Monsieur David FERNANDES MARTINHO, né le 7 novembre 1968 à FARO (Portugal) demeurant 49 rue du Terrain d'Exercice à 57370 PHALSBOURG, de nationalité française.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de METZ.

Le Président

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec Actulegales.fr, vous surveillez la publicité légale de plus de 2 millions d'entreprises et fonds de commerce.

Actulegales.fr, avec votre journal
Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Suite des annonces légales Mouselle voir en pages 19 et 20

Le Pays de Bitche entre Guerre de 30 ans et rattachement à la France en 1766

Tétanisé par les ravages de la Guerre de Trente Ans, le Comté de Bitche ressemblait vers 1660 davantage à un champ de ruines qu'à un espace humanisé.

De l'âge d'or du début du 17^{ème} siècle ne survivait plus que le douloureux souvenir dans la mémoire d'une population extrêmement clairsemée, subsistant tant bien que mal au milieu de paysages désolés et retournés à l'état sauvage. Dom Calmet, moine à Senones et historien réputé, relate dans son Histoire de la Lorraine qu'après 1635, «le Pays de Bitche tout entier n'est plus qu'un immense désert où l'on rencontre plus de bêtes fauves que d'hommes».

Quelques bribes d'histoire...

La Lotharingie, qui échet à Lothaire, l'aîné des petits fils de Charlemagne (Lothaire, Charles et Louis) lors du partage du bel empire à Verdun en 843, connut le destin d'un royaume éphémère à l'existence tourmentée et ballottée entre Francie et Germanie. Il consistait en un espace longiligne de-



Schorbach, l'église romane.

puis la Frise au nord, jusqu'en Provence et en Italie au sud. Malgré l'opportunité de belles façades maritimes à ses deux extrémités, il était néanmoins enclavé, pour ne pas dire étranglé, entre ses deux puissants voisins, qui deviendraient au fil des siècles la France et l'Allemagne. Dès 959, ce qu'il en reste, se fractionne en deux duchés : celui de Basse-Lorraine au nord et celui de Haute-Lorraine au sud.

La seigneurie de Bitche apparaît comme une possession du duché de Haute-Lorraine dès 1047. Elle entre dans le domaine de Gérard d'Alsace (1048-1070), duquel descend la première famille ducale qui régna sur



Weiskirch, chaumière en pierres de taille récupérées.

la Lorraine mosellane, noyau du futur duché souverain de Lorraine. Elle passa dans la maison des comtes de Deux-Ponts en 1302. En effet, par deux traités, le premier en date du 13 mai 1297 et le second, le 1^{er} juillet 1302, Ferry, (Frédéric III : 1251-1303), duc de Lorraine échangea avec Eberhard II, comte de Deux-Ponts, diverses possessions comtales situées à Marimont, Sarreguemines et Lindre contre la seigneurie de Bitche, moins l'abbaye de Sturzelbronn et ses 13 prébendes. Toutefois, une condition de cet échange, qui aura son importance plus tard, stipulait que le comte, désormais seigneur de Deux-Ponts-Bitche, continuerait à faire hommage aux ducs de Lorraine. Bitche devenait terre d'empire et resta dans cette maison jusqu'à la mort du comte Jacques de Deux-Ponts-Bitche en 1570.

Une embellie avant l'orage

Les désordres de tout ordre qui agitérent la Lorraine et principalement le bailliage



Mouterhouse, la source captée.

malheurs de la Guerre de Trente Ans. «Le bailliage d'Allemagne, - auquel on peut rattacher dès 1572 le comté de Bitche - connu à la fin du XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècle une incontestable activité économique due à certains facteurs favorables. L'intervention des ducs dans la vie économique intéressait tout le duché de Lorraine, mais le bailliage d'Allemagne en profita largement. Les ducs furent d'ailleurs soutenus par la Chambre des Comptes de Lorraine, qui exerçait une surveillance sur l'économie du pays. De plus, le gouvernement ducal fut secondé par un personnel d'officiers, en général assez expérimenté.»



Guiderkirch, Sainte Anne et la Vierge.

Hélas, dès 1622, les Croates, accourus du Palatinat tout proche, firent de terribles incursions dans le Comté de Bitche, pillant la vénérable abbaye cistercienne de Sturzelbronn fondée en 1135 et ancienne nécropole des ducs de Lorraine. Très vite, tout le pays fut mis à feu et à sang. «Dans le même temps, les troupes de Gustave-Adolphe, roi de Suède, entrèrent dans le Comté de Bitche par le Duché de Deux-Ponts et y exercèrent des cruautés inouïes ; la guerre, la peste, la famine ravagèrent le Comté à un tel point qu'il n'était plus qu'un désert. Le château de Bitche n'avait cependant pas été pris par les Suédois ; mais, en 1634, les Français s'en emparèrent et finirent la conquête de la Lorraine et du Comté de Bitche»

(à suivre)
Bernard Robin

- ACHEN** : Mme Françoise BIRKENSTOCK (66)
ALGRANGE : Mme Blanche LAUER (85)
AMNEVILLE : M. Marcel ANDRES (61), M. André FLECK (73)
BAMBIDERSTROFF : Mme Jeannine DURRING (84)
BAN-ST-MARTIN : Mme Hilde JUNG (96)
BERVILLER-EN-MOSELLE : M. Jean-Pierre JOYEUX (82)
BINING : Mme Marie WEBER (89)
BITCHE : M. Robert BURGHOLZER (83)
BOUCHEPORN : M. Gabriel WEISSE (85)
BOULAY : M. Alexandre BERTON (80), Mme Marcelline BOEFFEL-VIEL (83)
BOUSBACH : M. Jean-Paul SANDRE (64)
BOUZONVILLE : Mme Rosa MATTANA (67)
CARLING : Mme Marie-Catherine RAUCH (90)
CREHANGE : M. Joseph LOSSON (76)
CREUTZWALD : Mme Séraphine MASSUCIO (84)
DIEUZE : Mme Hélène BARTH (93)
ETTING : M. Aloyse KREMER (85)
FAREBERSVILLER : Mme Adélaïde BRACIGLIANO (75)
FAULQUEMONT : Mme Germaine ANCEL (91), Mme Marie-Claire PIZZOL (68)
FONTOY : Mme Yolande BOHN (95)
FORBACH BRUCH : M. Jean-Claude REYEN (66)
FREYMING-MERLEBACH : M. Berthold SCHULER (87)
GOETZENBRUCK : Mme Germaine ROMANG (84), Mme Marie FAGANT (92)
GORZE : Mme Lucie COLLIGNON (92)
GROS-REDERCHING : M. Albert MEYER, Mme Antoinette ROHR (93)
GROSLIEDERSTROFF : Mme Thérèse LASCARIS (91), Mme Sybille KASPER (91)
GROSTENQUIN : Mme Jeanne RUPPEL (90)
GUENANGE : M. Christian LEBLANC (71)
HAGONDANCE : M. Adrien REISER (60)
HAM-SOUS-VARSBERG : M. Gilbert GUERLACH (84)
HAMBACH : M. Joseph HAFFNER (76)
HARGARTEN-AUX-MINES : Mme Mathilde LETCHERT (95), M. Aloyse DE PAOLI (81)
HARTZVILLER : Mme Marguerite GARTISER (85)
HAYANGE : Mme Geneviève COLOMBARO (89)
HOMBOURG-HAUT : Mme Gisèle HERGOTT (67)
HOSTE : Mme Hedwige KEMPENICH (100)
L'HOPITAL : M. Camille BOUR (73)
LA HOUBE : M. Alphonse BENTZ (73)
LAGUIMBERG : M. Roger LITTNER (88)
LANGATTE : M. Hubert SIMON (66)
LAMBACH : M. Florian BICHLER (78)
LAUMESFELD : Mme Léonie GELTZ (93)
LES ETANGS : Mme Marie-Louise LAY (91)
LOUDREFING : Mme Yvonne BAUER (88)
LOUTZVILLER : Mme Mathilde WURTZ (49)
MAIZIERES-LES-METZ : Mme Marcelle CLAUSE (92), M. André PIRSCH (89)
MEISENTHAL : M. Georges SENER (90)
METZERESCHE : Mme Margot LADENER (78)
METZING : Mme Christiane MULLER (64)
MONNEREN : Mme Marie GIRTEN-THEOBALD (90)
MONTBRONN : M. Eugène PFEFFERKORN (94)
MONTIGNY-LES-METZ : Mme Nicole BASTIEN (78), Mme Cécile LANG (90)
NEUFGRANGE : Mme Antoinette JUNG (89)
NEUNKIRCH : Mme Béatrice RENNER (63)
PETIT-EBERSVILLER : Mme Eugénie HAUSSER (78)
PETIT-REDERCHING : M. Yvan LEJEUNE (43), Mme Marguerite DESJUMER (94)
PETITE-ROSSELLE : Mme Gabrielle COLLET (89), Mme Césira DAMAND (93)
PHALSBOURG : M. Jeannot WATZYK (77)
PONTPIERRE : Mme Joséphine ZGONEC (93)
PUTTELANGE-AUX-LACS : Mme Geneviève DITSCH (88)
REDING : Mme Lucie MASSERAN (90)
REYERSVILLER : M. Alain HUTH (49), M. Henri GOTTÉ (88)
ROHRBACH-LES-BITCHE : Mme Mathilde LETT (83)
RURANGE-LES-THONVILLE : Mme Charline OLEJNICZAK (78)
SARREBOURG : M. Gilles HETZEL (65)
SARREGUEMINES : M. Lucien LETT (91)
SEREMANGE : Mme Bernadette VOGELSEN (61)
SOLGNE : M. Michel LARDANT (80)
ST-AVOLD : Mme Béatrice WODARCZYK (66)
ST-JULIEN-LES-METZ : Mme Marie-Louise SCHNEIDER (93)
SOUCHT : Mme Laurence WEISSENBACHER (81)
STIRING-WENDEL : M. François BELCASTRO (60), M. Emile SIEGERT (85), Mme Marie-Thérèse ZILIOX (91)
THONVILLE : Mme Henriette VAGNER (96), M. Jean Bernard GREIN (70)
TROISMAISONS : Mme Marie-Alice METZ (90)
VAHL-LANING : Mme Jeanne STREIFF (77)
VAUDRECHING : Mme Adèle KIEFFERTTRITZ (84)
VOELFLING-LES-BOUZONVILLE : M. François HIRSCHAUER (76)
VOLMUNSTER : Mme Irène STREIFF (81)
WIESVILLER : M. Charles DOEPPEN (89)
WILLERWALD : Mme Clémence FOURCAULT (87)
WITTRING : M. Léon MOTSCH (94)

- 5097529 -

PIZZA D'ANGEL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 166 rue Nationale
57800 FREYMING-MERLEBACH
535 287 809 RCS SARREGUEMINES

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} février 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Nathalie D'ANGELANTONIO et a nommé en qualité de nouveau gérant statutaire Monsieur Roberto D'ANGELANTONIO, demeurant 80 avenue Erckmann Chatrian, 57800 FREYMING-MERLEBACH.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.
Le nom de Monsieur Roberto D'ANGELANTONIO a été substitué à celui de Madame Nathalie D'ANGELANTONIO.

Mention sera faite au RCS de SARREGUEMINES.

Pour avis, la Gérance

- 1114402 -

LES AFFRANCHIS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 1 rue Saglio
67100 STRASBOURG

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Strasbourg du 17 janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :
LES AFFRANCHIS
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Siège social : 1 rue Saglio
67100 STRASBOURG

Objet : le conseil en immobilier, en rénovation, agencement, apport d'affaires, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; l'activité de marchands de biens la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000,00 euros
Gérance : Monsieur Carlos DE CARVALHO RODRIGUES, demeurant 18 rue du Goujon - 67000 STRASBOURG et Monsieur Marc MARIA, demeurant 3 rue du Rivage - 67114 ESCHAU.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg.

La Gérance

- 1114401 -

SEATTEC FRANCE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 1 rue Saglio
67100 STRASBOURG

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Strasbourg du 25 janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :
SeatTec France
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Siège social : 1 rue Saglio
67100 STRASBOURG

Objet : l'achat, l'assemblage de toutes pièces de sièges de tous véhicules, la vente desdits produits,

- le négoce de toutes pièces et produits relatifs à l'activité automobile dans sa globalité (camions, utilitaires, engins...),

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000,00 euros,
Gérance : Monsieur Siegfried BLAB, demeurant Jakob-Oswald-Straße 15 92289 URSENSOLLEN.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg.

La Gérance

Le Pays de Bitche entre Guerre de 30 ans et rattachement à la France en 1766

Suite de notre enquête historique sommaire pendant la période la plus noire. Des ruines de la guerre de Trente Ans sortira un territoire entièrement renouvelé.

Suite de notre enquête historique sommaire pendant la période la plus noire. Des ruines de la guerre de Trente Ans sortira un territoire entièrement renouvelé.

Charles IV, l'Aventurier

Comme si le malheur venu de l'étranger ne suffisait pas, l'imprudent Duc Charles IV avait multiplié les provocations politiques envers le tout puissant Premier Ministre du roi de France, le Cardinal de Richelieu. Celui-ci se servit de tous les prétextes pour faire avancer l'armée du Roi vers l'Est,



Guiderkirch : chapelle Ste Anne.

conquérant et mettant à sac une grande partie de la Lorraine. Les ravages de la guerre, auxquels s'étaient rajoutées les épidémies, les famines, les exactions de toute sorte creusèrent une telle hécatombe que divers villages disparurent définitivement, plusieurs furent ruinés à un point tel qu'il ne restait plus que quelques rares familles survivantes. La plupart des historiens admettent aujourd'hui que la bataille d'Allemagne, en ses diverses parties, mais surtout dans le comté de Bitche, connut une mortalité telle que la population disparut, dans une proportion qui va de la moitié jusqu'aux trois quarts.



Enchenberg : Chapelle Ste Vèrene, date de construction.



Schorbach : pierre dédicatoire de l'église.

Les conséquences directes de la guerre de Trente Ans

La première concerne la longueur de ces opérations de guerre qui s'étendirent bien après la signature des traités de Westphalie (1648), fin officielle de la guerre de Trente Ans. Les désordres continuèrent localement jusqu'à la reconstruction de la nouvelle ville issue des villages détruits de Kaltenhausen et de Rohr. Elle prit le nom du château de Bitche, à partir des années 1660. La seconde a trait à l'espace agricole, partie la plus indispensable puisqu'elle permet de vivre ; l'autre, bien plus étendue, étant presque exclusivement occupée par la forêt. Du fait de la chute démographique et du manque de bras, mais aussi des dégâts occasionnés par la soldatesque, les champs ne furent plus cultivés et la terre retourna à l'état naturel, c'est-à-dire ne produisit plus rien.

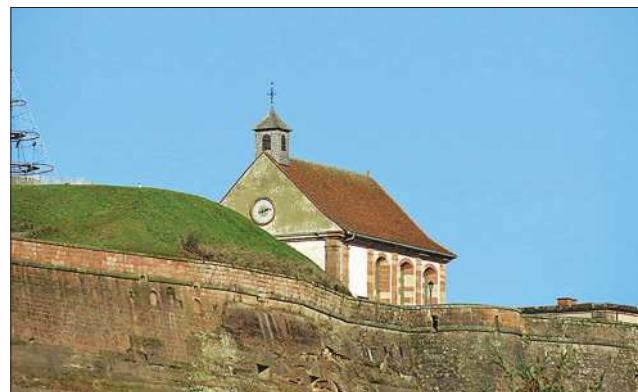
A partir du Traité de Vincennes, signé le 13 novembre 1667, la Lorraine est rétablie comme état souverain et remise à son duc légitime Charles IV (1604-1675). Appelé « l'Aventurier », ce Prince fantasque, volage et incons-

tant, qui ne manquait certes pas de courage mais beaucoup de sens politique, fit lui-même, tant par ses frasques que par ses imprudences, le lit de l'occupation française. Ce qui explique qu'entre 1624, début de son long règne et 1670, date de son ultime départ ou de sa dernière fuite de Lorraine, les Français occupèrent durant la plus grande partie du temps le duché, et bien évidemment ses places fortifiées, dont Bitche. Son successeur, Charles V (1675-1690), grand capitaine, mais habituellement absent du duché, eut également maille à partir avec le tout puissant roi de France, si bien que Louis XIV, maître

pour le monarque, le rêve royal d'une occupation définitive de Bitche prit brutalement fin avec l'issue malheureuse de la guerre entre Louis XIV et la Ligue d'Augsbourg. Le Roi-Soleil, dont l'étoile commençait à pâlir, dut rabattre ses prétentions et, aux Traités de Ryswick en 1697, il lui fallut rendre la Lorraine à son héritier légitime, le Duc Léopold (1690-1729). Dès l'année suivante, ce dernier rentra en possession de ses Etats. Les Français durent démanteler jusqu'aux fondations la belle citadelle de Bitche que Vauban avait dressée sur l'éperon de grès quelques années auparavant. Afin d'éviter de nouvelles exactions militaires et désireux de laisser toutes ses chances au rétablissement de son duché, Léopold fit reconnaître la neutralité de la Lorraine par les grandes puissances, dont les plénipotentiaires se réunirent à Soissons en 1727.

La fin du beau duché

A partir de 1737, quand l'ex-Roi de Pologne Stanislas Leszczyński, selon les clauses des traités de Vienne (1735-1737), entre



Bitche : citadelle et chapelle Saint-Louis.

d'une grande partie de la Lorraine, prit possession de Bitche en 1679, possession qu'il fit ratifier en 1683 par la Chambre royale de Metz.

Le projet de Louis XIV pour Bitche

Il chargea le Maréchal de Vauban de fortifier le nouveau point d'appui à l'Est et d'y construire une citadelle imprenable. Dans le même temps, il entreprit de relever ce pays si misérablement mis en pièces par un demi siècle de malheurs ininterrompus. Malheureusement

en possession de la Lorraine et donc du Comté de Bitche, la France devint de plus en plus présente dans l'administration, puisqu'il ne s'agissait que d'une souveraineté viagère de Stanislas. Aussi, en 1766, à sa mort, l'ancien Duché souverain de Lorraine cesse d'être un Etat indépendant, sans cesse guigné par ses puissants voisins. Il est rattaché au Royaume, en vertu du Protocole secret signé à Meudon en 1736. Une histoire millénaire s'achève, une autre commence...

Bernard Robin

- ALSTING :** M. Joseph HOUVER (80)
AMNEVILLE : Mme Antoinette SCHWARTZ (87)
BEHREN-LES-FORBACH : Mme Camilla SOROKA (95)
BITCHE : Mme Nicole GUSTIN (80), M. Joseph FABING (88), M. Jean CLAR (69)
BOURDONNAY : Mme Bernadette CHEMIDLING (91)
BOUZONVILLE : M. Roger POHLER (79)
CARLING : M. François CARBONE (81), Mme Anne GURGAS (96)
COCHEREN : Mme Georgette JUNG (85)
CREHANGE : M. Henri MULOT (93)
CREUTZWALD : Mme Denise FEDERSPIEL (85), M. Pascal LOUVIOT (55), Mme Hedwige METZINGER (91)
DABO : M. Etienne ZIMMERMANN (83)
DIESEN : Mme Thérèse DECHOUX (94)
DIFFEMBACH-LES-HELLIMER : Mme Marie DALSTEIN (89)
ENCHENBERG : M. Victor SCHOENDORFF (86)
ETTING : M. Camille VOGEL (70)
FALCK : Mme Christiane HARIQ (75), Mme Marguerite BLANCHOT (95)
FAMECK : M. Daniel TROUSSET (90)
FAULQUEMONT : Mme Lydia NIGON (64)
FLORANGE : M. Alphonse HOFF (75)
FRANCALTROFF : Mme Marie BORDONNE (93)
FREYMING-MERLEBACH : M. Martin BOROVSAK (84)
GOETZENBRUCK : Mme Edith BORCK (89)
GROS-REDERCHING : Mme Antoinette ROHR (93)
GROSLIEDERSTROFF : M. Léon METZINGER (84)
GRUNDEVILLER : Mme Marie-Thérèse KIEFFER (83)
GUENTRANGE : Mme Adrienne BONNET (92)
GUESSLING-HEMERING : Mme Chantal DECKER (62)
GUINGLANGE : Mme Gabrielle LECOMTE (91)
HAMBACH : Mme Marie BAUMGARTEN (96)
HARTZVILLER : M. Fabien DIEDERICH (47)
HAYANGE : M. Alexandre TEITGEN (22)
HELLERING-LES-FENETRANGE : M. Richard FICHTER (90)
HETTANGE-GRANDE : Mme Jeanne ZANIOL (84)
HILSPRICH : M. Charles FETIQUE (78)
HINCKANGE : Mme Lucienne ZUTTERLING (78)
HOLLING : Mlle Clémentine VEBER (94)
HOTTVILLER : Mme Blandine BEHR (84)
HULTEHOUSE : Mme Paulette SAAM (83)
IMLING : Mme Ginette ISCH (81)
LAMBACH : Mme Erna BARTHELME (90)
LANING : Mme Louise THIELSCHECK (100), M. Francis GUMMEL (58)
LEMBERG : Mme Marie-Thérèse SCHAEFFER (85)
LORRY-LES-METZ : M. Roger HENRY (88)
LOUVIGNY : Mme Simone TORLOTING (87)
MONTIGNY-LES-METZ : M. Alfred ARBOGAST (93), M. Christian BOSCHIAN (67)
MORHANGE : Mme Augusta GUERBEUR (96), M. Guy MANGIN (78)
NEUFGRANGE : Mme Annette ALTMAYER (91)
PLAINE-DE-WALSCH : M. Edmond ACHE-REINER (96)
PETITE-ROSSELLE : Mme Hannelore PAWLAK (88), Mme Georgette MERCIER (94)
REYERSVILLER : Mme Catherine FUND (81)
ROLBING : M. Edmond HUBER (92)
ROMBAS : Mme Danièle ZENGERLE (69), Mme Marcelle GRAFF (87)
ROUSSY-LE-VILLAGE : M. Daniel VON STEINWICH (61)
RURANGE-LES-THONVILLE : Mme Georgette RIPPINGER (85)
ST-AVOLD : M. Joseph WITEK (67), Mme Marie-Louise RASSE (88)
SARREBOURG-HOFF : Mme Marie-Louise MARTINELLE (90)
SARREGUEMINES : Mme Valentine NIEDERLENDER (70)
SCHOENECK : M. Jacques DAUVERGNE (71)
SEINGBOUSE : M. Gilbert FREYERMUTH (85), M. Nicolas GRASSO (83), M. René HAMANN (73)
SERVIGNY-LES-STE-BARBE : M. Pierre BERNARD (79)
STIRING-WENDEL : M. Henri MISCHKOWITZ (89)
TALANGE : M. Gérard GRADEK (67)
TERVILLE : Mme Denise SCHMITT (85), Mme Marie-Louise LOZZA (93)
THONVILLE : Mlle Denise MULLER (91), M. Jean-Marie LEGAY (68), Mme Marie-Elise BLOCK (87)
TROISMAISONS : Mlle Annette GONDOLF (56)
VILLING : Mme Léonie SUMANN-THIEL (88)
VOLMERANGE-LES-BOULAY : M. Joseph LEHMANN (59)
VOLMUNSTER : M. François SEIBERT (72)
WALSCHHEID : Mme Marie-Antoinette MULLER (80)
WOIPPY : M. Roger KULIK (65)
WOUSTVILLER : M. Jacky SCHWARTZ (63)
YUTZ : Mme Gabrielle MICHAUX (87), M. René DIDERLE (82)

Un Pays de Bitche enfin unifié

Après le regroupement de toutes ses communes en un seul canton, celui de Bitche, les diverses communautés de communes et autres syndicats forment depuis le 1^{er} janvier 2017 une seule Communauté des 46 communes du Pays de Bitche. On ne peut que se féliciter de la mise en forme d'une réelle solidarité, assortie d'intérêts communs et mutualisés. Riche de sa longue histoire et de sa diversité, le Pays de Bitche pourrait se présenter ainsi, sous la forme d'une vivante héraldique, selon l'ancienne manière des armes parlantes.

Le Pays de Bitche, c'est :

Achen, dont les vieux moulins tremblent encore au souffle furieux des combats de janvier 45.

Baerenthal, si douce en son écrin de forêts, joyau touristique veillé par le Ramstein.

Bettviller, qui promène Hoelling et Guizing, les soeurs jumelles, en ses verts pâturages.

Bining, accroché à son front de côte, où dorment calmement de vieilles casernes en ruines.

Bitche, un peu endormie sur ses lauriers, protégée par la Citadelle et son fort saint Sébastien.

Bousseviller, dont les bras se resserrent autour d'une chapelle au curieux fronton.

Breidenbach, blotti tout près du bois de la Totenbach et d'Olsberg, sa vigie.

Comme un papillon sur la colline

Eguelshardt, alanguie en sa petite Suisse et gardée de tout mal par sa belle église en grès.

Enchenberg, si attentionnée pour la chapelle et l'ermitage de sainte Véréne.

Epping, où vivent les dieux de jadis, là-bas sur le Gotzberg, près des fours à chaux.

Erching, qui écoute toujours les pleurs des enfants morts sous les bombardements de février 45.

Etting, posé sur la colline comme un papillon, entre le Kestenbergring et le Mühlberg.

Goetzenbruck et ses productions verrières, qui cache Althorn comme un joyau précieux.

Gros-Réderching, ceinturé de grosses fermes, prospères et plantureuses.

Hanviller, gardienne vigilante de la Horn, d'où l'on va au Gintersberg.



Olfarding, la ferme-château, à Gros-Réderching.



Nousseviller, un calvaire restauré.

Haspelschiedt, qui se rend à l'armée, malgré son Ring et son vénérable polissoir.

Hottviller, village de maçons, si pieuse autour des croix anciennes du Kapellenhof.

De la féerie du verre aux profonds labours

Lambach, la timide, recluse au fond de sa vallée fermée qui mène à la Loeschersbach.

Lemberg, dont la fontaine sacrée ne tarit pas grâce à saint Hubert et à d'anciens druides.

Lengelsheim, tant pauvrete en son val, mais aux maisons si puissantes.

Liederschiedt, qui la première voit l'aurore et surveille l'horizon germanique.

Loutzville, l'ancienne paroisse-mère, si calme quand mûrit la moisson.

Meisenthal, qui s'enracine aux brillantes sources de la

féerie du verre.

Montbronn, la vieille marquise, voit le soleil éclairer ses beaux calvaires.

Mouterhouse pousse ses enfants sous le grand manteau de Notre Dame de la Miséricorde.

Nousseviller aligne de profonds labours jusqu'au vieux ban de Dollenbach.

Entre Lorraine sévère et Alsace cossue

Obergailbach penche vers l'Allemagne, au bout de la route de la Blies

Ormersviller se souvient encore des vieux chefs enterrés sous les tumuli.

Petit-Réderching est fier de servir de porte au pays ouvert vers la France.



Breidenbach, le pays ouvert.

Philippsbourg hésite toujours entre Lorraine sévère et Alsace cossue.

Rahling montre son joli manoir près du pont de saint Népomucène.

Reyersviller, où se trouve la belle église et les doux vitraux de Léon Zack.

Rimling, qui n'oublie pas son passé d'ancienne noblesse quand l'évêque y battait monnaie.

Soucht, où vit le dernier sabotier

Rohrbach, sortie des marécages mais aujourd'hui de plus en plus active et industrielle.

Rolbing, aux portes de l'Allemagne, dit adieu à la Horn qui serpente à travers près et champs.

Roppeviller fait offrande aux dieux anciens sous le couvert des grands arbres.

Saint-Louis, fière de ses ouvriers qui inventèrent le cristal et plurent au Roy.

Schmittviller, toute pétrie de morne glaise et façonnée

de soleil ardent.

Schorbach, la paisible où le silence est captif d'un antique ossuaire.

Schweyen, sur la hauteur où gémissent les vents venus du proche Palatinat.

Siersthal, près du bel étang de la Loechersbach et dont l'église abritait jadis la Madone.

Soucht, courageuse cité d'anciens verriers où vit le dernier sabotier.

Sturzelbronn, refuge des moines cisterciens où passa un jour saint Bernard.

Volmunster, pays rural, entre seigle et luzerne, avec ses filles Weisskirch et Eschviller.

Waldhouse, où les vallées se partagent sans jamais se disputer.

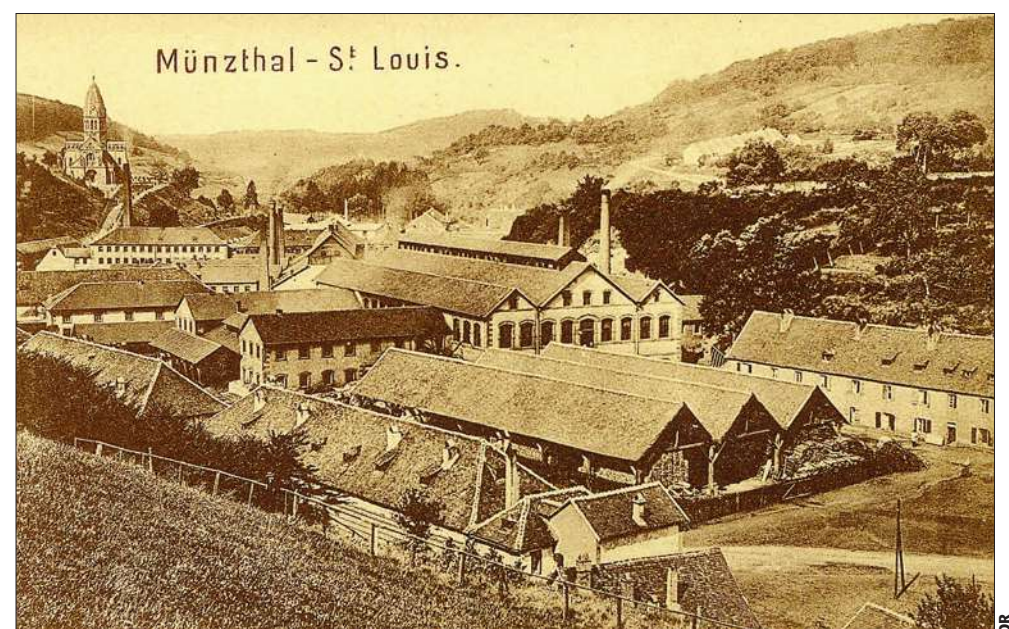
Walschbronn, où l'Empereur vint prendre les eaux avant de partir en croisade.

Le Pays de Bitche, c'est tout cela et tant de choses encore, secrètes ou très accessibles. Il attend votre visite.

Bernard Robin



Mouterhouse, la Wasserburg.



Saint-Louis, la cristallerie royale.